



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT INFO CE

Tel : 33 10 70
Février 2015
N°14

Comité d'Etablissement du 26 février

Horaires :	Mars	Avril
En modulation		
TA Système 1:		H+ 11 et 25
TB système 1 :	H+ 21	H+ 18
TN système 1 :		H+ 12 et 26
TA système 2:	H- 5, 6, 13, 20	H- 3, 10, 17, 27, 28, 29 ,30
TB système 2:	H- 5, 6, 13, 20	H- 3, 10, 17, 27, 28, 29 ,30

La direction annonce un calendrier standard pour le système 2 à partir de mai. Elle compte sur le restylage de la DS5. C'est bien d'être optimiste mais la CFDT reste sceptique.

Si la situation du système 2 persiste, la CFDT estime que pour les congés d'été la direction devra permettre au maximum de salariés de prendre leurs 4 semaines.

Transport de journée : Back in the RACE sans les bus !

Une page de plus tournée par la direction : elle nous annonce mercredi 25/02 la suppression des lignes de bus de journée à partir du 1^{er} août.

Ce jeudi 26 février, la CFDT a soutenu le mouvement spontané de plusieurs dizaines de salariés qui ont voulu se faire entendre par rapport au préjudice sur leurs conditions de transport.

La CFDT présente a interpellé la direction-demandant au DRH Franck Bernard de venir s'exprimer en direct devant ces salariés en bas du building centre. M Bernard a accepté et un dialogue a pu s'établir.

La CFDT sans rester bloquée sur une contestation exige qu'une solution acceptable soit trouvée pour chacun. **La CFDT conteste donc le planning à vitesse grand V prévu pour cet arrêt !**

Nous refusons d'être mis devant le fait accompli : ras le bol des réductions de budget « à tout va » sans réflexion à long terme !!

Si vous êtes concernés contactez par mail :

Pierrette Burgkhalter à l'adresse : pierrette.burgkhalter@mpsa.com

Alexis Quartier Dit Maire à l'adresse : alexis.quartierditmairie@mpsa.com

Participation - Intéressement

Natixis enverra un courrier à domicile, entre le 18 et le 30 mars. Ce courrier contiendra un bulletin d'option permettant le placement des sommes. Sans réponse du salarié le versement sera effectué à sa banque fin avril.

Pour info : si la participation est inférieure à 80 euros, elle est automatiquement versée.

Vous allez pouvoir bénéficier de ces sommes parce qu'un accord d'intéressement participation existe et a été signé par la CFDT.

Chèques Vacances

Ouverture des inscriptions du 09/03/15 au 07/05/15 pour les personnes qui paieront par prélèvement. Pour ceux qui le souhaitent, un paiement en une seule fois est possible à l'inscription.

2015-2016	QFA	QFB	QFC	QFD	QFE
Participation du salarié	110 €	121 €	152 €	188 €	19 €
Abondement du CE	210 €	199 €	168 €	132 €	124 €
Valeur totale des chèques vacances	320 €				

La CFDT s'attendait à une augmentation du montant des Chèques Vacances. La commission Vacances/Loisirs/Culture avait voté pour cette augmentation mais le bureau administration générale (secrétaire FO, secrétaire adjoint CFTC, trésorier CGC, trésorier adjoint CGC) en a décidé autrement. Les 10 élus de l'Entente ont voté contre l'augmentation.

Rectificatif sur l'Aménagement du temps de travail :

La CFDT contrairement à ce qui a été écrit par la **CGT** dans un tract (*dans la précipitation sans doute..*) **n'est pas signataire de l'accord local** sur les congés 2015.

Alors un peu de prudence, un peu de mesure, un peu plus de respect surtout ne font de mal à personne. Dire qu'on n'est pas d'accord ou qu'on est d'accord sur un sujet reste un droit. Celui de rester honnête envers les salariés est un devoir de toutes les organisations.

Petit rappel : la CGT n'est pas exempte d'ambiguïté puisqu'elle peut à la fois exiger les 4 semaines de congés un jour et un autre jour apporter à la direction une pétition demandant la 4^{ème} semaine flottante.

La CFDT a décidé de ne pas bloquer le fractionnement jugeant que la solution trouvée est un compromis pas si éloigné de la 4^{ème} semaine flottante.

N'étant pas signataire de l'accord central pour plusieurs raisons, la CFDT n'a pas signé l'accord local par cohérence. Nous souhaitons pouvoir faire modifier l'accord cadre pour les années suivantes pour donner plus de garanties aux salariés (en particulier sur les sites pouvant être concernés par un arrêt de production de seulement 2 semaines).

DAEC 2015

Nombre d'adhésions au 26 février

Congés séniors	64
Congés longue durée	6
Autres mesures	69
Départs en retraite	12

A quand une ligne "embauches CDI"?

Effectifs

Effectifs	22/01/15 donnés au CE de février	Ecart avec fin 2012
Ouvriers	5858	- 1039
TAM	2255	- 339
IC	2070	- 135
Total	10183 dont 203 CDD	-1513
Intérimaires	1026	

BEX	DRD BP	DRD SX	DSIN	BPF	Total
	149	132	73	64	418